

Monsieur,

En réponse à vos sollicitations lors d'entretiens ou par mail, nous vous informons des différentes mesures prises par le Président de la République et par le Premier Ministre ces derniers jours.

Tout d'abord, le Premier Ministre s'est exprimé le 4 décembre en annonçant plusieurs mesures fiscales :

- La suppression de la taxe carbone (essence, fioul, diesel)
- La suspension de la mesure de suppression de l'avantage fiscal pour les professionnels sur le gazole non routier (GNR)
- La suspension de l'entrée en vigueur des nouvelles modalités du contrôle technique
- Le maintien des tarifs d'électricité et du gaz le temps de la concertation.

Lundi dernier, **le Président de la République s'est exprimé et a acté de nouvelles mesures fortes.**

- La suppression de l'augmentation de 1,7% de CSG pour les retraités touchant moins de 2000€
- La défiscalisation et la désocialisation des heures supplémentaires dès 2019,
- L'augmentation du SMIC dès février 2019 de 100€ par mois grâce notamment à l'intégration de la prime d'activité et à l'augmentation du nombre de bénéficiaires.

Désormais et pour 3 mois, s'ouvre une phase de concertation dans les territoires sur les thèmes suivants :

- Fiscalité
- Institutions
- Action publique
- Ecologie

Vos représentants peuvent s'inscrire et participer à ces réunions qui auront lieu sur l'ensemble du territoire.

Restant disponible pour vous lire ou vous recevoir,

Nicole Dubré-Chirat

Députée de la 6^{ème} circonscription de Maine-et-Loire

Commissaire aux Lois

Membre de l'Observatoire de la laïcité